

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

RC 744-B-P et 749-B-P Coriser-sur-Vevey **Giratoire « La Chaux »(Route de Châtel-St-Denis)**

Afin de permettre la pose du revêtement bitumineux sur le nouveau giratoire « La Chaux », le tronçon situé à l'intersection de la route de Châtel-St-Denis (RC 744-B-P) et Sur le Mont (RC 749-B-P) sera interdit à toute circulation

Du samedi 4 novembre dès 04h00
au
dimanche 5 novembre à 05h00

En cas d'intempéries les travaux seront reportés au dimanche 5.11

Une déviation sera mise en place par Jongny – Chardonne – Corsier – St-Légier – Blonay – Châtel-St-Denis – Bossonnens – Attalens dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Publication :

Fao vendredi 27 octobre 2017

Avis :

Communes de Chardonne, Jongny, Corsier, Corseaux, Vevey, St-Légier, Blonay,
Châtel-St-Denis, Remaufens, Bossonnens,
Gendarmerie, CET-Blécherette
Gendarmerie, Vevey
Gendarmerie FR
Police riviéra
ECA, Pully
Voyer Région Est
Police Viasuisse
Urgences-Santé
Transports Spéciaux
Manifestations
Hotel Mirador
EMS La Maison du Pèlerin
Centre d'études Tibétaines